



## Convocation OPJ sans convocation

-----  
Par Plumalion

Bonjour à tous,

Je suis actuellement sous contrôle judiciaire avec une instruction en cours. Je devrais bientôt être placé -possiblement- sous le statut de témoins assisté, nous attendons la date d'audience devant la CHINSC.

J'ai un CJ où je dois pointer régulièrement au commissariat.

Quand j'y suis allé pour la dernière fois, un mot était sur mon contrôle judiciaire. L'APJ a suivi les instructions du papier : appeler l'OPJ en question. Je précise que cette affaire en instruction n'est pas dans ma région.

L'OPJ est venu me voir en me disant qu'il avait besoin de m'auditionner. Il m'a ainsi indiqué qu'il n'y aurait pas de GAV et que ça allait être rapide, 30 minutes maximum. C'est un gars du GAJ. Pas de convocation papier, rien.

J'en ai parlé à mon avocat qui m'a dit de ne pas m'y rendre. A votre avis, de quoi s'agit il ? Témoignage dans une affaire, dans laquelle il sait que j'aurai refusé de témoigner ? C'est assez étrange, notamment au vu du fait qu'il souhaite m'auditionner très rapidement (semaine prochaine).

D'habitude, ils convoquent au moins 2 à 3 semaines à l'avance par courrier.

-----  
Par Isadore

Bonjour,

A votre avis, de quoi s'agit il ? Témoignage dans une affaire, dans laquelle il sait que j'aurai refusé de témoigner ? Honnêtement, les intervenants du forum sont nuls en divination. Si vous, qui connaissez votre vie mieux que quiconque, ne savez pas de quoi il est question, des inconnus sur Internet ne pourront pas vous renseigner.

Mais très probablement c'est soit en lien avec l'affaire en cours, soit en lien avec une chose que vous avez faite ou vue.

On ne peut que vous conseiller d'écouter votre avocat.

Si la police veut vous entendre comme témoin, elle peut vous convoquer formellement, là il sera temps d'aviser. Je suppose qu'au vu de l'affaire en cours l'avocat redoute que vous nuisiez à votre défense.

-----  
Par Violet

Bonjour Plumalion;

Lorsque vous indiquez :

"J'en ai parlé à mon avocat qui m'a dit de ne pas m'y rendre".

"A votre avis, de quoi s'agit-il ? Témoignage dans une affaire, dans laquelle il sait que j'aurai refusé de témoigner ?"

Selon moi, il s'agit bien de cela.

Cordialement.